

Compte-rendu de la première réunion NAO, temps de travail et déplacements du 13 / 04 / 2022

Présents pour la Cfdt : Joëlle BERNARD-LORENZETTI, Bruno ANDRE, Ahmad EL KHALEDI

Et pour la préparatoire : : Joëlle BERNARD-LORENZETTI, Bruno ANDRE, Ahmad EL KHALEDI, Alain TAILLEFER, Corinne HIERONIMUS

Présents pour la Direction : d'ARTOIS Pascale, RAUFFET Guillaume, MENU Florence

Et les autres OS : CFE-CGC, CGT, FO

Ce qu'il faut retenir (en 1 minute)

=====

De quoi s'agit-t-il ?

1^{ère} Réunion NAO, salaires, temps de travail et déplacements 2022 pour l'ensemble des salariés de l'UES.

Situation de la négociation :

Cette première séance s'inscrit dans le cycle des Négociations Annuelles Obligatoires.

Objet de la séance :

Début de la négociation sur les salaires, temps de travail et déplacements 2022 :

- Augmentation générale,
- Augmentation individuelle,
- Éléments de rémunération variables,
- Partage de la valeur ajoutée (participation),
- Le temps de travail,
- Les temps et conditions d'attribution et montant des frais de déplacements.

Apports Direction :

- **Aucun document**

Revendications, commentaires Cfdt :

Les quatre OS ont présenté leurs revendications.

La DG veut s'inscrire dans une négociation loyale, rigoureuse et transparente. Elle souhaite pouvoir prendre en compte la temporalité sociale (temps du salarié à partir du moment où il arrive dans l'entreprise jusqu'à sa fin de carrière) on constate à l'Afpa qu'à la suite du gel des salaires pendant plus de 10 ans, un salarié qui a beaucoup d'ancienneté gagne à peine plus -voire moins- qu'un nouvel embauché.

La DG nous annonce un budget très en deçà de nos espérances ; à savoir 2 millions d'euros pour 2022 concentrés uniquement pour des augmentations générales (pour mémoire en 2021 le budget des AG était de 4,3 M€).

La DG-DRH par intérim, a accueilli favorablement notre demande d'un engagement pluriannuel pour des augmentations salariales planifiées.

Toutes les OSR s'accordent sur une plateforme revendicative commune :

- Travail sur 2 accords distincts négociés dans la même temporalité (Salaires et temps de travail)
- Valorisations salariales

La Cfdt trouve cette enveloppe à la limite de la provocation tellement elle est en décalage avec la situation financière actuelle vécue par les salariés ! Quoi qu'il en soit il faut que cette négociation soit menée rapidement car il y a urgence. Il est impératif que la direction aille négocier un budget supplémentaire !

Le compte rendu (en + d'une minute)

La DG a préféré limiter la négociation à une demi-journée.

Le contexte politique actuel avec des élections présidentielles en cours ne permet pas pour la direction de reprendre immédiatement des négociations avec les tutelles afin d'obtenir un budget supplémentaire.

Elle demande aux OS leurs priorités en précisant que toutes les revendications ne seront pas prises en compte, ainsi que des éléments statistiques à partager.

La Cfdt souhaite que lui soit fournis les éléments prévus dans l'accord de séquençement et un bilan de la prime mobilité durable et pour les médailles du travail.

En termes de priorités, la plateforme commune revendicative (les 4 OSR) propose :

- Revalorisation du point d'indice à 3,6 %
- Augmentation de l'AIB de 3,6 %
- Passage de la PRU de 360 à 430 € (+ 70€)
- Continuer à valoriser de 3% la prime d'expérience au-delà des 15 ans (18, 21, 24 ans...)

Déclaration de la CFDT :

- Après un premier petit pas en 2021 avec des augmentations générales limitées en volume et en nombre de bénéficiaires, la CFDT demande qu'en 2022 l'effort soit conséquent. Cette année l'inflation est attendue à 6% minimum en fin d'année et elle dégrade déjà fortement le pouvoir d'achat. Les produits courants et l'énergie sont touchés avec des hausses comprises entre 12 et 30%. Pour les salariés de l'AFPA c'est la double peine, après 10 années sans augmentations (- 12% perdus) et avec la crise actuelle.
- L'AFPA n'arrive plus à recruter sur beaucoup d'emplois, les salaires n'étant plus suffisamment attractifs. Ce constat peut être fait pour les formateurs, notamment dans certaines spécialités, mais pas seulement. Beaucoup de lignes métiers sont concernées. Au cours des derniers mois, le nombre de démissions d'anciens salariés expérimentés mais également de récents embauchés compétents, est aussi en forte hausse à l'AFPA.
- En fin d'année dernière, la CFDT a déploré l'absence totale de transparence, à la fois dans les montants des enveloppes AI et Primes distribuées ainsi que dans leur répartition. 500K€ ont été donnés sous le manteau ! La CFDT rappelle que l'accord de 96, article 14, prévoit que le montant des AI est établi en fonction de minimas et maximas définis dans le cadre de la négociation annuelle.

Nous demandons un bilan sur :

- L'utilisation du Forfait Mobilité Durable
- Les demandes de Médailles du travail

Compte-tenu de la situation économique actuelle en France, la CFDT demande que cette négociation puisse aboutir rapidement car le nombre de salariés-es en difficultés financières ne fait que s'accroître.

La CFDT revendique :

Mesures proposées	Détails	Argumentaires
Augmentation générale pour tous les salariés.	Augmentation mensuelle de la PRU à hauteur de 70€ (de 360 à 430€) Augmentation de l'AIB de 6%	Cette revendication s'inscrit dans une volonté d'équité pour l'ensemble des salariés. L'augmentation de la PRU permet de compenser en partie la stagnation des salaires depuis 2010. Rattrapage de l'inflation annuelle 2022 prévue
Prime d'expérience	Un palier supplémentaire à 18 ans	Prendre en compte les salariés qui sont là depuis longtemps et qui ont vécu les différentes réorganisations dont le PSE.
Forfait Mobilités Durables	Maintien de notre revendication à 30€/mois (aujourd'hui 15€).	En lien avec la nécessité de limiter l'utilisation de véhicules à énergie fossile. Nous souhaitons qu'un bilan quantitatif et qu'une campagne de communication soient réalisés.
Frais de Déplacements Quotidiens	Revalorisation de la valeur du km dans les frais de déplacements quotidiens, de 0.063 à 0.15€. Prendre en compte la spécificité corse (bonus)	Dans le contexte actuel, meilleure prise en charge pour les personnes qui n'ont pas d'autres choix que de prendre leur voiture (éloignement ou difficultés physiques) Coût carburant supérieur par rapport au continent.
Médailles du travail	Diminuer les paliers d'ancienneté à l'AFPA, commencer à 10 ans au lieu de 20 ans actuellement	Plus en phase avec la population actuelle de l'AFPA, après le PSE.
Temps de trajets professionnels	Une simplification du mode de calcul des temps de trajet, avec au-delà de la première demi-heure une compensation à 100%. La récupération ou le paiement de cette compensation	La note d'origine « compensation des temps de déplacements professionnels » date de 2006, elle doit être remise à jour De la même façon que le calcul des temps de déplacement serait simplifié, les modes de récupération doivent être clairs et précis. Une telle disposition constituerait une aide précieuse

	Une communication sur les modalités de mise en œuvre.	au Management qui ne serait plus dans l'obligation de trouver des « astuces » au cas par cas, avec le risque d'insécurisations juridiques, tant pour le directeur que pour le salarié.
Remboursement des frais de missions professionnelles / véhicule personnel, pour les Itinérants et les autres salariés	Augmentation du remboursement du km. S'aligner sur la négociation en cours pour les ITI. Indexé à la grille URSSAF	Equité entre les salariés qui ont les mêmes contraintes et le même coût à la pompe
Augmentation du remboursement des frais de repas	+2€	Prendre en compte l'inflation actuelle.
Clause de revoyure en cours d'année, selon inflation		

En complément, la CFDT demande à la Direction de l'AFPA d'agir plus, pour prendre en compte les augmentations de charges qui pèsent actuellement sur notre pouvoir d'achat.

La CFDT souhaite que les aides déjà annoncées soient complétées :

- En donnant la priorité d'utilisation des voitures de services aux salariés en mission éloignée,
- En mettant à disposition une carte carburant pour les salariés utilisant leur véhicule pour se rendre sur des sites délocalisés en mission longue,
- En encourageant le co-voiturage entre les personnels et les stagiaires, l'utilisation du vélo et autre,
- En abondant l'indemnité « inflation » gouvernementale (100€) déjà versée,
- En optimisant partout l'accord télétravail à toutes les personnes demandeuses dont l'emploi le permet, en facilitant les deux jours de télétravail régulier et aussi en accordant exceptionnellement une demie ou une journée hebdomadaire supplémentaire quand c'est possible (l'accord télétravail actuel ouvre la possibilité d'expérimentations). Cette mesure aura un effet immédiat pour limiter la consommation de carburant, sans surcoût pour l'AFPA,
- En assouplissant les prises de congés obligatoires pendant les périodes de fermeture dans les centres et dans les DR. Cela permettrait des départs en vacances sur des périodes moins chères.

Date de la prochaine réunion : 5 mai

Joëlle, Bruno, Ahmad